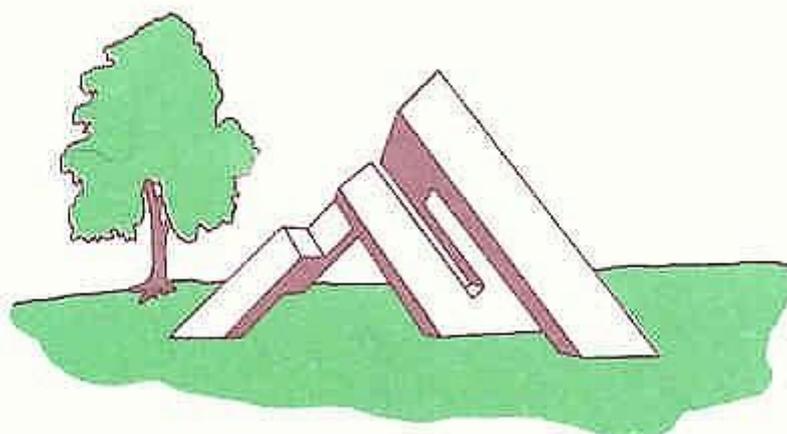


COLLÈGE Georges GIRONDE



LE PROGRAMME EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION
LA FORMATION LA JEUNESSE ET LE SPORT

Projets de mobilité accrédités pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire

Présentation

Cette action concerne les organismes accrédités pour le programme Erasmus+ 2021-2027 : elle permet d'effectuer votre demande de financements de mobilités.

Qu'est-ce qu'une demande de financement de mobilités ?

Une fois l'accréditation obtenue, l'organisme peut demander des financements **pour organiser les mobilités de ses apprenants et/ou personnels**. Ces demandes de financement interviennent selon les besoins de l'organisme. Elles doivent être en lien avec les objectifs du Plan Erasmus+ présentés dans l'Accréditation et correspondre aux activités éligibles du Guide du programme .

Objectif 1: Développer la curiosité et l'ouverture d'esprit afin de nourrir l'ambition scolaire des apprenants.

OBJECTIF 2: Favoriser le bien-être de tous dans l'établissement

OBJECTIF 3: Encourager et accompagner le développement des compétences linguistiques en langues vivantes étrangères de l'ensemble du personnel et des apprenants.

OBJECTIF 4: Améliorer les compétences numériques et le respect de la "netiquette" de l'ensemble de la communauté éducative et apprenante

OBJECTIF 5: Encourager et accompagner le développement des compétences dans le domaine du développement durable en réponse à l'urgence climatique.

OBJECTIF 6: Renforcer la cohésion des établissements primaires et secondaires du bassin en travaillant main dans un réseau public d'enseignement

Quelles sont les activités de mobilité concernées ?

Une demande de financement de mobilités peut comprendre une ou plusieurs des activités suivantes :

De la mobilité pour les apprenants :

- Périodes de mobilité de **groupe d'élèves** pour apprendre en classe avec les pairs d'un autre pays européen (**2 à 30 jours**, au moins 2 élèves par groupe) ; **70**
- Périodes de **mobilité individuelle de courte durée** des élèves pour étudier dans une école partenaire ou effectuer un stage en Europe (**10 à 29 jours**) ; **4**
- Périodes de mobilité individuelle de longue durée des élèves pour étudier dans une école partenaire ou effectuer un stage en Europe (30 à 365 jours).

De la mobilité pour les personnels :

- **Périodes d'observation des pratiques d'éducation (2 à 60 jours)**, missions d'enseignement (2 à 365 jours) ou cours et formations (2 à 30 jours) pour tous les personnels enseignants ou non enseignants ; **(7) 2 ADE**
- Accueil d'un expert européen pour dispenser une formation au sein de l'organisme français accrédité ou de l'un des organismes membres du Consortium (2 à 60 jours) ;
- Accueil d'un enseignant/éducateur en formation pour réaliser un stage au sein de l'organisme français accrédité ou de l'un des organismes membres du Consortium (10 à 365 jours).

Il est possible de demander des financements pour organiser une **visite préparatoire (2)** chez un partenaire d'accueil européen, pour préparer tout type de futures mobilités des apprenants ou des membres du personnel (à l'exception de l'activité "cours et formations").

Les mobilités peuvent être hybrides : dans ce cas elles combinent une mobilité physique et des activités pédagogiques à distance menées avant/pendant ou après le séjour dans le pays d'accueil (pour mémoire, les mobilités ont lieu dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un pays tiers associé au programme).

Préparation de la demande

Avant la rédaction d'une demande de financement, il est recommandé de lire attentivement le guide du programme Erasmus+.

La demande de financement doit être justifiée et réaliste quant à l'utilisation des mobilités demandées et la capacité de gestion de la subvention. Elle doit répondre aux critères d'éligibilité des participants à la mobilité et des activités envisagées. Elle doit respecter la note de service publiée au BOEN. Dans sa demande, l'organisme doit formuler ses besoins en termes de :

- Nombre de mobilités ;
- Types de publics (apprenants et/ou personnels) ;
- Type d'activités ;
- Durée des mobilités.

Notre collège a demandé pour l'année 2023-2024 (nous aurons nos dotations en juin 2023)

7 Mobilités pour le personnel

2 visites préparatoires

70 mobilités élèves (45-50 pour un échange avec l'Allemagne)

Les organismes accrédités sont invités à accorder une attention particulière à l'inclusion et la diversité par la participation de publics ayant moins d'opportunités : apprenants et personnels en situation de handicap ; apprenants pris en charge dans des dispositifs d'enseignement adapté ; apprenants issus de milieux socio-économiques modestes (élèves boursiers sur critères sociaux) ; apprenants pris en charge dans des dispositifs de raccrochage scolaire ; apprenants de territoires moins favorisés (quartiers de la politique de la ville, zones de revitalisation rurale).

Des financements complémentaires « inclusion » sont prévus pour les publics avec moins d'opportunités quant à l'accès à Erasmus+.

De même, **la transition écologique, la transformation numérique et la participation à la vie démocratique sont les autres priorités** thématiques du programme que les porteurs de projets sont encouragés à intégrer.

NB : des financements complémentaires sont prévus pour encourager l'utilisation de transports moins émissifs en gaz à effet de serre.

Pour trouver des partenaires européens, vous pouvez :

- Utiliser la plateforme [European School Education Platform](#) et eTwinning
- Contacter les comités de jumelage de votre commune ;
- Participer aux séminaires européens de contact : [les rencontres européennes Erasmus+](#) ;
- Utiliser les groupes dédiés sur les réseaux sociaux.

Pour trouver des offres de cours à l'étranger, vous pouvez vous appuyer sur la plateforme [European School Education Platform](#) (offres de formations en ligne, accès à un catalogue de cours, etc.).

Autres ressources d'intérêt :

- [eTwinning](#) : plateforme qui permet d'échanger entre pairs, se former à de nouvelles pratiques pédagogiques et numériques et mener des projets pédagogiques avec d'autres classes, à distance ;
- [Euroguidance](#) (réseau européen pour l'orientation et la mobilité) qui peut vous aider sur différents aspects de votre projet : financement(s) complémentaire(s), lieux de stage, etc. ;
- [SELFIE](#), un outil pour améliorer l'utilisation des technologies pour l'enseignement et l'apprentissage dans les établissements scolaires.